LES MEMBRES DE L'ESPER

2FOPEN-JS
www.2fopen.com

ADEIC
www.adeic.fr

ADOSEN PRÉVENTION SANTÉ MGEN
www.adosen-sante.com

AFEV
www.afev.org

AGEEM
www.ageem.fr

ALEFPA
www.alfepa.asso.fr

ANATEEP
www.anateep.fr

APAJH
www.apajh.org

ARTS ET VIE
www.artsetvie.com

LE CAPE
www.collectif-cape.fr

CASDEN BP
www.casden.fr

CEMEA
www.cemea.asso.fr

COOPÉRER POUR ENTREPRENDRE
www.cooperer.coop

CRAP — CAHIERS PÉDAGOGIQUES
www.cahiers-pedagogiques.com

DDEN
www.dden-fed.org

EEDF
www.eedf.fr

ENTRAIDE UNIVERSITAIRE
www.entraideuniversitaire.asso.fr

FAS

USU
www.autonome-solidarité.fr

FCPE
www.fcpe.asso.fr

FMDL
http://fmdl.webfactional.com

FNCMR
www.lescmr.asso.fr

FOÉVEN — FÉDÉRATION DES AROÉVEN
www.aroeven.fr

FRANCAS
www.francas.asso.fr

FSU
www.fsu.fr

GCU
www.gcu.asso.fr

JPA
www.jpa.asso.fr

LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT
www.laligue.org

LES FAUVETTES
www.les-fauvettes.asso.fr

LMDE
www.lmde.com

MAE ASSURANCE
www.mae.fr

MAE MUTUELLE
www.mae.fr

MAE SOLIDARITÉ
www.mae.fr

MAIF
www.maif.fr

MGEN
www.mgen.fr

MLF
www.mlfmonde.org

PEP
www.lespep.org

OCCE
www.occe.coop

PRÉVENTION MAIF
www.prevention.maif.fr

SGEN- CFDT
www.sgen.cfdt.fr

SOLIDARITÉ ÉTUDIANTE
www.solidariteetudiante.fr

SOLIDARITÉ LAIQUE
www.solidarite-laique.org

SYNDICAT DES ENSEIGNANTS — UNSA
www.se-unsa.org

UNEF
www.unef.fr

UNL
www.unl-fr.org

UNSA ÉDUCATION
www.unsa-education.org

LAÏCITÉ ÉGALITÉ ENGAGEMENT ÉDUCATION PARTAGÉE CITOYENNETÉ SOLIDARITÉ

POUR CONTACTER L'ESPER

3 square Max Hymans
75015 Paris
01 43 06 29 21

www.lesper.fr

@lesper_france
« École, laïcité et valeurs de la République »

46 ASSOCIATIONS, MUTUELLES, COOPÉRATIVES, SYNDICATS : L'ÉCONOMIE SOCIALE AU SERVICE DE L'ÉDUCATION

L'ESPER
L'Économie Sociale Partenaire de l'École de la République

QU'EST-CE QUE L'ESPER ?

L'Économie Sociale Partenaire de l'École de la République : 46 associations, mutuelles, coopératives et syndicats qui œuvrent dans le monde de l'éducation.

L'ESPER existe depuis 2010 et a été créée pour poursuivre les actions du **CCOMCEN** (Comité de Coordination des Œuvres Mutualistes et Coopératives de l'Éducation Nationale).

Ses membres mènent chacun des actions dans les domaines de la santé, l'assurance, la banque, le médico-social, l'éducation populaire ou des activités de loisirs...

QUELLES SONT LES VALEURS DE L'ESPER ?

L'ESPER s'engage à travers les organisations qui la composent pour la promotion du modèle de l'Économie Sociale et Solidaire (**ESS**) auprès des jeunes.

L'ESPER rassemble des organisations ayant en commun des valeurs telles que la solidarité, la citoyenneté, la liberté, l'engagement et l'égalité. Elles partagent un même modèle économique basé sur un fonctionnement démocratique, des objectifs responsables, une lucrativité absente ou limitée. Elles partagent les valeurs de la République et sont rassemblées autour de la laïcité.

Dans toutes, quelle que soit leur forme, la personne et l'objet social priment sur le profit et le capital.

POURQUOI L'ESPER ?

L'ESPER est un espace de dialogue et d'échanges entre les organisations membres. Par sa nature et celle de ses adhérents, **L'ESPER** constitue donc un outil parfait pour promouvoir :

- **Le modèle de l'Économie sociale et solidaire auprès des jeunes de tous âges**
- **Les valeurs de la République**
- **La laïcité**

L'ESPER, un espace de promotion de l'**ESS** auprès des jeunes sur tous les territoires.

L'ESPER agit pour l'éducation et la sensibilisation des jeunes à l'**ESS**, de la maternelle à l'université. Pour ce faire, elle est signataire de deux accords-cadres en 2013 et 2014 avec les Ministères de l'Éducation Nationale, de l'Économie Sociale et Solidaire et de l'Enseignement Supérieur ainsi que d'accords-cadres en région.

L'ESPER, c'est un réseau de correspondants régionaux qui agrège les organisations membres au plan local pour monter des projets en région.

L'ESPER *EN QUELQUES CHIFFRES*

4,7 millions
de personnes protégées par une mutuelle santé

11,4 millions
de personnes protégées par une mutuelle d'assurance

1,3 million
de sociétaires d'une coopérative bancaire

80 000
salarié(e)s sur toute la France

1450
établissements ou services de santé et médico-sociaux

300
centres de vacances, **5000** centres de loisirs